



LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0101 du 12 au 18 Novembre 2013 - Prix : 250 F CFA

Diplomatie/Visite à l'Elysée ce vendredi :

Faure en France chez François P2&5



Les Présidents Faure Gnassingbé du Togo

et François Hollande de la France



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

PLAN D'ACTION SECURITAIRE :

Le Togo opte pour une nouvelle politique sécuritaire face aux nouvelles formes de criminalité

P.4

MANIFESTATION-FRAC/CST :

Des partisans de l'opposition encore dans les rues samedi dernier

P.3



Des responsables du CST/FRAC (Photo archives)

Lisez nous
désormais sur le:
www.lemedium.info
avec:



Du côté de la Primature :
Après les intoxications verbales et intellectuelles,
place aux rumeurs sur une possible nomination
d'un nouveau Premier ministre



Arthème Séféagodji Ahoomey-Zunu, chef du Gouvernement
Une catégorie de Togolais ne cessera jamais d'étonner et de montrer
sa limite d'analyse, d'appréciation et de lecture de l'histoire politique
non seulement dans notre pays mais aussi sur le continent.
Après avoir fait circuler l'information dans un premier temps comme
quoi le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu serait décédé des
suites d'une maladie bizarre, et ayant fini de spéculer sur son état de
santé après la sortie médiatique du Gouvernement, voilà que les
mêmes visionneurs limités dans leur champ d'action n'ont rien trouvé
d'autres que de spéculer sur une prochaine nomination d'un nouveau
Premier Ministre parce que Arthème Ahoomey-Zunu est malade.

Suite page 4

FORUM DES LEADERS DES MEDIAS D'AFRIQUE :
La 6ème édition de la messe des leaders des
médiatogolais s'est tenue du 6 au 8 novembre
dernier à Addis Ababa en Ethiopie



Amadou Mahtar Ba, Directeur général de l'Initiative des Médias d'Afrique
Placée sous le thème " Les médias et la renaissance africaine ",
la rencontre d'Addis Ababa a permis aux leaders des médias de
réfléchir sur comment les médias d'Afrique peuvent-ils
transformer le continent. Une occasion pour les professionnels
des médias de dresser également le bilan des 50 dernières
années pour mieux préparer les décennies à venir.

Suite page 4

Pour une meilleure gestion de ses ressources fiscales:
L'Etat opte pour l'Office Togolais des Recettes
(OTR), une "réforme révolutionnaire"



Adjé Otéth Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances
Comment collectionner plus efficacement ses ressources
fiscales et financer son programme de développement
économique et social ? L'Etat togolais a sûrement trouvé la
bonne formule: l'Office Togolais des Recettes (OTR), une
"réforme révolutionnaire" qui sera bientôt opérationnelle.
La structure a été présentée vendredi dernier aux
journalistes lors d'une conférence de presse animée par le
ministre des finances et de l'économie Adjé Otéth Ayassor.

Suite page 5

AGRICULTURE :

Lancement officiel ce jeudi 14 novembre
à Kara de la nouvelle campagne d'achat
de coton-graine 2013/2014



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Météo

Mardi 12 Novembre 2013

Matin:

Ciel peu nuageux
25°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux
32°C

EDITO
POSITIVONS !!!

L'HOMME naît, grandit et meurt. Dans ce cheminement, l'homme est confronté aux dures réalités de la vie, aux antagonismes, aux attaques de tous genres, bref exposé aux maux de la Société. Cette société qui nous façonne, nous observe, nous offre des opportunités de nous accomplir pleinement.

Il nous arrive d'être incompris, d'être taxé de tous les noms d'oïseau, même d'être pris pour ce que nous ne sommes pas. Peut-être parce que nous ne servons pas les mêmes intérêts ou bien plus les intérêts qu'on veut nous voir servir.

Pour cela, tout est bon pour diffamer, comparer son prochain, son frère au besoin au petit diable. Et pour arriver à ses fins, tout mécanisme ou stratégie de nuisance est accepté et déroulé.

Pauvre existence humaine que de se réduire à cette manière de penser, d'agir et de réagir.

En tout état de cause, nous devons demeurer positifs et vouloir rien que du bien pour notre prochain. Notre prochain qui est notre frère, notre sœur. Tout en sachant bien sûr que nous chemins ne sont pas les mêmes et que ce qu'autrui peut faire, je ne peux le faire nécessairement ou bien comme lui, comme il le fait. Nous avons tous des aptitudes, différends et pas antagonistes en fin de compte. Nos valeurs existent et se définissent sagement.

Crédo TETTEH

Libre opinion :

Enseignants grévistes : De la responsabilité à l'irresponsabilité

SI LES ENSEIGNANTS d'hier étaient comme ceux d'aujourd'hui, il n'y aurait pas aujourd'hui d'Enseignants, de Médecins, d'Avocats etc. dans notre pays !

Tenez, je me rappelle le jour où, en classe, nous avions étudié le cœur, organe du corps humain. S'il y avait grève des enseignants ce jour-là, je n'aurais rien appris sur le cœur, puisque les enseignants grévistes auraient décrété que les cours qui devaient être faits les jours de grève étaient considérés comme faits !...

Si, le jour où nous devons étudier les reins, il y avait grève des enseignants, nous n'aurions pas étudié les reins, à la reprise des cours ! Autant vous dire que nous n'aurions pas pu avoir le BAC, ni faire la Médecine, si les enseignants du Supérieur aussi délaieraient comme les grévistes d'aujourd'hui !

Quel enseignant aimerait être

consulté par un Médecin qui ne connaît rien au cœur ou au rein, au motif que les jours où il devait suivre les cours sur ces organes, le corps enseignant était en grève et a refusé de faire ces cours une fois la grève terminée ?

Avez-vous entendu quelque chose d'aussi surréaliste ?

Jamais, dans aucun pays, je n'ai entendu une énormité aussi grave que celle lancée par les enseignants ! Il appartient aussi au gouvernement de communiquer abondamment, c'est-à-dire, former les travailleurs. Un enseignant est un employé de l'Etat, qui est son employeur.

Le droit de grève est un droit inaliénable du citoyen dans une démocratie, mais le travailleur a aussi et surtout des devoirs. Les syndicats et les dirigeants doivent savoir aussi tout sur le code du travail : ils doivent savoir que, s'ils font trois jours de grève, c'est le syndicat qui a lancé la

grève qui paie les 3 jours aux grévistes ! C'est pourquoi, un syndicat européen, par exemple, ne lance jamais trois jours de grève, mais un jour d'abord, parce qu'il sait, ce que cela coûte !

L'enseignant est employé et peut démissionner de son poste si les conditions de travail ne lui plaisent pas. L'employeur engagera d'autres employés ! L'employeur n'est pas non plus obligé de garder tous les employés. A partir de ce moment, tous les employés et tous les employeurs doivent privilégier la souplesse dans leurs discussions...

Autre chose importante : la loi de finance n'est pas encore votée et les enseignants doivent savoir que si le gouvernement leur fait aujourd'hui de



Dr David IHOU

fausses promesses, ils vont déchanter et ce ne sera pas responsable. A quoi cela sert d'avoir ses primes doublées ou triplées si demain, les enseignants se retrouvent avec des mois de salaires impayés, comme on en voit dans plusieurs pays africains ?

La responsabilité doit primer sur l'irresponsabilité, même dans le choix des leaders syndicaux. Il y va de la crédibilité du corps enseignant.

Dr David IHOU

Faure en France chez François

LE PRÉSIDENT du Togo, Faure Gnassingbé, sera reçu vendredi prochain à 15h par son homologue français, François Hollande (photo). Un communiqué de l'Elysée annonce la rencontre.

Le chef de l'Etat s'était rendu à Paris sous Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, mais jamais depuis l'élection de François Hollande qu'il avait vu longuement à New York en septembre 2012 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.



Poignée de mains entre Faure (g) et François, en septembre 2012 à New York, lors de Ag de l'ONU

La visite de Faure Gnassingbé à l'Elysée en ce mois de novembre se situe dans le prolongement naturel de cette première rencontre et vient ainsi consacrer une nouvelle étape dans le développement des liens séculaires qui unissent le Togo à la France.

Cette rencontre intervient dans un contexte particulier. En effet, les réformes lancées depuis 2005 au Togo se poursuivent à un rythme soutenu. Elles portent déjà leurs fruits, notamment dans le domaine de la gouvernance politique et économique.

Le passage du président togolais à l'Elysée a également pour toile de fond, la bonne santé des relations de coopération entre Paris et Lomé. Jamais totalement rompues, même aux heures les plus difficiles de la crise socio-politique que le pays a connu au début des années 90, la coopération entre les deux pays est aujourd'hui au beau fixe.

Le succès des élections législatives de juillet 2013, organisées dans un climat consensuel et de totale transparence, est sans doute l'une des manifestations les plus récentes de l'évolution positive que connaît le chantier de la démocratie au Togo.

Amorçées depuis 2005, les réformes ont permis d'apaiser le climat politique, d'ouvrir le jeu politique et de faire rentrer le Togo dans une ère d'élections apaisées.

L'apaisement du climat politique est le fruit du processus de réconciliation nationale qui a pris un tournant décisif avec la création en mai 2009 d'une Commission 'Vérité Justice et Réconciliation'. Le Président Faure Gnassingbé avait donné d'énormes chances de succès à cette Commission en portant à sa tête un prélat, Mgr Nicodème Barrigah, évêque d'Atakpamé.

Fait chevalier de la Légion d'honneur en octobre 2013 pour le rôle éminent joué dans le processus de réconciliation nationale, Mgr Barrigah a mis ses qualités d'homme d'église et de diplomate au service d'une institution qui a sillonné tout le Togo pour panser les cœurs des victimes des violences à caractère politique et des violations des droits de l'homme enregistrées entre 1958 et 2005.

Aujourd'hui, la mise en œuvre des recommandations formulées par la CVJR suit activement son cours. En août 2013, le ministère des droits de l'homme a été, nommément, chargé, lors de la formation d'un nouveau gouvernement, de veiller à la mise en œuvre effective des recommandations qui sont contenues dans son rapport final.

L'apaisement politique dont jouit

aujourd'hui le pays n'aurait pas été possible sans une politique active de la main tendue visant à transcender les clivages politiques pour mobiliser tous les Togolais dans l'œuvre de réconciliation et de reconstruction nationale.

L'ouverture politique amorcée en 2005 a pris un relief particulier en 2010, notamment avec la signature d'un accord qui a permis au principal parti d'opposition, l'Union des forces de changement (UFC) ainsi qu'à d'autres formations politiques de faire leur entrée au gouvernement.

L'ouverture s'est également traduite par une série de réformes institutionnelles engagées dans le droit fil de l'Accord politique global (APG) signé en 2006. Cet accord avait jeté les bases d'une refondation profonde de la vie politique au Togo.

Les grandes institutions de la République ont été ou sont en voie de réaménagement pour permettre aux représentants des différents courants de la vie politique d'y siéger et d'y faire valoir la diversité des opinions.

Il en va ainsi de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), de la Cour constitutionnelle, etc ...

Dans sa déclaration de politique générale présentée devant l'Assemblée nationale en septembre dernier, le Premier ministre, Séléagodji Ahoomey-Zunu, avait réitéré la ferme volonté du gouvernement de poursuivre et de parachever les réformes institutionnelles et constitutionnelles nécessaires à l'ancrage de la démocratie et de l'Etat de droit au Togo.

En matière électorale, le Togo a

organisé depuis 2007, avec un succès unanimement reconnu, trois scrutins de grande envergure. Il s'agit des élections législatives de 2007, de l'élection présidentielle de 2010 et des élections législatives de 2013.

Ces trois grands rendez-vous électoraux se sont déroulés sans violence et dans un climat consensuel même si certaines formations usent systématiquement de leur droit de contester les résultats. Ce droit s'exerce au demeurant dans l'indifférence générale.

Mais d'année en année, la machine électorale s'est, de l'avis général, affinée au Togo. Le code électoral est constamment réaménagé au lendemain de chaque scrutin, notamment pour tenir compte des recommandations des missions électorales.

Un nouveau découpage électoral a même été acté en 2013.

Au total, le Togo est entré depuis 2007 dans une ère d'élections apaisées qui créé un climat propice à la poursuite des efforts de relance économique.

Le train des réformes économiques a parallèlement permis de changer radicalement les schémas de la gouvernance. Les efforts d'assainissement de l'économie ont été couronnés par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2010.

Depuis lors, le Togo a regagné la confiance des bailleurs de fonds et a accéléré dans la foulée son programme de relance économique. La stratégie accélérée de croissance pour l'emploi (SCAPE) met un accent tout particulier sur l'émergence économique qui s'appuie sur divers projets structurants notamment dans le domaine des infrastructures. Elle accorde également une place importante à la santé, à l'éducation, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; autant de domaines dans lesquels, le partenariat avec la France a contribué à la réalisation de projets concrets au profit des populations.

Les réformes politiques et économiques engagées au Togo sont saluées par les partenaires au développement dont la plupart avaient jadis pris leur distance en raison des incertitudes que créait un processus de démocratisa-

Suite à la page 5



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 99 52 05 15

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :

Jacques Komi SOLETE

Crédo TETTEH

Ekoué SATCHIVI

Dodo ABALO

Dezzy HUTCHNER

B. Ogouki ATAKPA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)



Sites web utiles

www.emploitogo.com

Emplois-Recrutements-Formations-Séminaires

www.marchespublicstogo.com

Publication des appels d'offre publics et privés

Appels à manifestation d'intérêts

www.togoentreprise.com

Annuaire des entreprises-Partenariats-

Financement

www.sogesti.net

Cabinet d'experts en informatique

Gestion électronique de documents et archivage

Formations en informatique et en gestion

Nous rejoindre :

Tel(00228) 22 20 05 53

E-mail : sogesti@gmail.com

DIPLOMATIE :

Faure Gnassingbé à l'Elysée du 15 au 16 novembre

LE CHEF de l'Etat togolais Faure Gnassingbé sera en visite officielle en France les 15 et 16 novembre prochains, avons-nous appris de bonnes sources.

C'est la première fois que le chef l'Etat togolais sera reçu par M. Hollande à l'Elysée. Les deux hommes se sont déjà entretenus en septembre 2012 à New York lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les deux chefs d'Etat aborderont plusieurs sujets notamment la politique togolaise et des questions liées aux conflits dans la sous-région dont la situation au Mali, en Centrafrique, en Guinée Bissau, etc.

Faut-il le rappeler, des mauvaises langues et oiseaux de mauvaise augure n'ont cessé de jaser sur tous les toits que le Président de la République ne sera jamais reçu à l'Elysée, parce que affirment-ils, le Togo ne serait pas une démocratie. Aujourd'hui avec cette visite officielle de Faure Gnassingbé en France, les éternels diabolins et avides de sensationnels n'ont leurs yeux que pour pleurer.

Comme quoi, Faure Gnassingbé n'est pas indésiré à l'Elysée comme ils l'ont fait croire des mois durant à leurs militants, qui eux aussi ont refusé de cogiter et de voir la réalité en face.

Crédo TETTEH



Le Président Faure E. Gnassingbé

COOPERATION :

Le Togo et la France fête 50 ans de leur coopération

C'EST LE 10 juillet 1963 que les premiers accords et conventions de coopération ont été signés entre la République française et la toute jeune République togolaise.

Cela fait donc tout juste 50 ans que les deux partenaires se sont engagés dans une coopération qui a forcément marqué l'histoire des deux pays. Celle-ci s'est considérablement diversifiée au fil des décennies.

A l'occasion des anniversaires, la fièvre des bilans monte irrésistiblement. Mais s'il est de bon ton de mesurer, le chemin parcouru, c'est une tâche fastidieuse...et le risque des oublis fâcheux est omniprésent.

Alors, plutôt que de faire une rétrospective, le Magazine Les Deux Palais a préféré à l'odeur des archives, une belle photographie du moment qui présente la coopération franco-togolaise comme elle est aujourd'hui.

Mais si les photographies ont l'avantage incomparable de présenter les choses comme elles sont aujourd'hui, encore faut-il savoir prendre le bon angle, la bonne luminosité pour coller au plus près de la réalité.

C'est un pari difficile, tant les domaines couverts par l'axe de coopération entre la



Le Togo et la France, deux pays amis unis par l'histoire coloniales

loppement et les questions culturelles et sociales.

Coopération en matière de défense et de sécurité

En mars 2009, le Togo a été le tout premier pays africain à réviser son accord de défense avec la France, conformément aux nouvelles orientations définies par Paris. Désormais, les relations entre les deux pays dans le domaine de la défense sont guidées par les principes de base que sont la transparence, la réciprocité, la concertation, le respect mutuel et la sécurité collective.

C'est à travers ce cadre rénové et adapté au nouveau contexte international que le Togo et la France effectuent périodiquement des exercices mutuels d'entraînement à la manœuvre dans les eaux togolaises ainsi que des échanges d'expériences professionnelles. Le dernier exemple de ce type de manœuvres remonte à septembre 2013, lors de l'escale de la frégate de surveillance Germinal dans le port de Lomé.

Des exercices de simulation de lutte contre la piraterie maritime ont été également menés au large des côtes togolaises en mars 2013, lors de l'escale du bâtiment de protection et de commandement le Mistral.

La lutte contre le trafic des stupéfiants est également devenue ces dernières années un axe important de la coopération entre la France et le Togo.

Le service de sécurité de l'Ambassade de France au Togo s'est ainsi beaucoup investi pour le renforcement des capacités des gendarmes,

policiers, douaniers et autres auxiliaires de justice togolais, en matière de conduite des auditions des trafiquants présumés.

Compte tenu des proportions importantes que prend la cybercriminalité, la Cellule cybercriminalité de la Direction centrale de la Police judiciaire bénéficie régulièrement de modules de formation dispensés par des experts français.

Coopération au développement

La coopération au développement a pour principal canal d'intervention l'Agence française de développement.

Au cours des cinq dernières années, les financements de l'AFD ont porté principalement sur les trois secteurs suivants :

- Le soutien à l'éducation de base (25 M), avec des appuis au pilotage du système éducatif togolais (primaire et secondaire), à la déconcentration des centres de décision et de contrôle du système éducatif et à la mise en place d'un dispositif national de formation des personnels, des appuis à la formation professionnelle en partenariat public/privé ;

- la santé (15 M) en développant les districts sanitaires des régions, le système national de transfusion sanguine, en appuyant la gestion des ressources humaines, le sous-secteur du médicament et la santé maternelle et infantile. Des achats en urgence d'antirétroviraux en 2009 ont permis d'éviter la rupture d'approvisionnement du Fonds Mondial ;

- le secteur urbain (76 M) avec des appuis multiformes à la Mairie de

Lomé (drainage des eaux pluviales, gestion des déchets solides, renforcement des capacités techniques et financières), à la Société Togolaise des Eaux (réseaux et production d'eau potable à Lomé), à la réforme institutionnelle du secteur de l'eau urbaine (création d'une société de patrimoine), des projets d'hydraulique villageoise (Plateaux et Savanes) et enfin, un programme d'assainissement des eaux pluviales de Lomé sur délégation de fonds de l'UE ;

- appui au secteur financier national et à la microfinance à travers des financements aux deux plus importantes institutions de microfinance (WAGES et FUCEC pour 3,2 M entre 2010 et 2012) et la mise en place d'un dispositif de garantie (ARIZ) auprès du secteur bancaire, qui totalise des engagements de près de 10 M.

Enfin, le groupe AFD intervient également en appui au secteur privé à travers la filiale PROPARCO.

Globalement l'aide publique au développement (APD) accordée par la France au Togo en 2012 s'élève à 48 M ;

Aujourd'hui, le champ d'intervention de l'AFD au Togo est en pleine mutation. L'évolution récente du cadre de viabilité de la dette togolaise défini par le FMI laisse entrevoir de nouvelles perspectives, notamment à travers le financement de projets en prêts souverains concessionnels. Les appuis, dont les contours sont en cours de définition, cibleront en priorité les secteurs productifs (transport, énergie, infrastructures urbaines) en lien avec la SCAPE.

Par ailleurs, depuis 1996, la France appuie directement la société civile togolaise à travers le Fonds Social de Développement (FSD) devenu Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (FASCS) en 2013, géré par le SCAC de l'Ambassade de France.

Sur cet appui, de 1996 à 2011 environ 5 milliards de FCFA soit 8,31 millions d'euros ont été mobilisés pour promouvoir des initiatives locales et innovantes portées par les acteurs de la société civile.

Source : Les Deux Palais, Magazine de la Présidence de la République Togolaise / Trimestre 3-N°0002.

Zozo

MANIFESTATION-FRAC/CST : DES PARTISANS DE L'OPPOSITION ENCORE DANS LES RUES SAMEDI DERNIER



Des responsables du FRAC/CST (Photo Archives)

Des militants et sympathisants du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) et du Collectif "Sauvons le Togo" ont une fois encore marché samedi dernier à Lomé pour le compte de leur manifestation hebdomadaire, déclenchée au lendemain de la présidentielle de 2010 pour protester contre les résultats.

Point de départ de la marche: Rond-point Lantassapé. Point de chute : Plage, en Face de l'Hôtel Krimsa.

Au milieu du cortège, certains responsables du CST et de FRAC dont Jean-Pierre Fabre et Me Ata Zeus Ajavon. La manifestation s'est déroulée dans le calme. Aucun incident n'a été enregistré.

A l'instar des précédents meetings, plusieurs sujets étaient au menu notamment l'affaire des incendies des marchés, l'inculpation de deux autres responsables de l'opposition et la fermeture des établissements scolaires.

Les responsables du FRAC et CST ont une fois encore exigé la libération "immédiate" de toutes les personnes arrêtées dans l'affaire des incendies qui ont ravagé en janvier dernier, le marché de Kara (nord) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé : pas de pertes en vies humaines, mais les dégâts sont énormes. Près de 6 milliards de FCFA de pertes enregistrées. Le gouvernement avait qualifié "d'actes criminels" ces incendies et mis en place une commission d'enquête. Au total 35 personnes pour la plupart des opposants ont été inculpées dans cette affaire. Certains n'ont pas été placés sous mandat de dépôt, d'autres ont été écroués puis relâchés la veille des élections législatives du 25 juillet, afin qu'ils puissent se présenter à ce scrutin.

Deux autres responsables de l'opposition Eric Dupuy (secrétaire à la communication de l'Alliance Nationale pour le Changement /ANC) et Claude Améganvi (secrétaire du parti des travailleurs) ont été inculpés dans ce dossier en début de semaine passée par le doyen des juges d'instruction. MM. Dupuy et Améganvi n'ont pas reconnu les faits, avait souligné Claude Amégan, l'un de leurs avocats.

Lors du meeting, M. Fabre a invité leurs militants et partisans à rester mobilisés.

"Nous vous demandons de rester mobilisés pour les futures échéances électorales à savoir les élections locales et la présidentielle de 2015", a déclaré M. Fabre.

Ce dernier a dénoncé le fait qu'il ait été empêché de quitter ces derniers jours, le territoire national.

"J'avais un rendez-vous en France, mais j'ai été empêché de sortir du pays du fait de mon inculpation dans le dossier des incendies. Il fallait une autorisation de sortie. Mes avocats ont tout fait, mais je n'ai pas pu voyager. C'est de l'injustice", a dénoncé M. Fabre.

Zozo

ETABLISSEMENTS FERMÉS: LE PARTI OBUTS INVITE LE GOUVERNEMENT À REPRENDRE "IMMÉDIATEMENT" LES DISCUSSIONS AVEC LES SYNDICATS DES ENSEIGNANTS

L'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) de l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo a invité vendredi, le gouvernement à reprendre "immédiatement" les discussions avec les syndicats des enseignants pour des "compromis acceptables pour tous, en vue d'une ouverture sans délai des écoles".

Les établissements scolaires (public et privé) de l'enseignement général et de l'enseignement technique sont fermés depuis un temps par le gouvernement, suite à des grèves à répétition des enseignants.

Les grévistes exigent la signature d'accord devant inclure certaines primes notamment les primes mensuelles d'éloignement et de logement. Le gouvernement leur avait proposé une prime mensuelle globale dite "prime d'incitation à la fonction enseignante" : 10.000 F.CFA pour les enseignants de la catégorie A (soit 120.000 F.CFA/an) et 8.000 F.CFA pour ceux des catégories B, C et D (soit 96.000 F.CFA/an).

Mais cette proposition n'est pas du goût de ces enseignants qui ont catégoriquement rejeté l'offre du gouvernement. Ils exigent des primes mensuelles (d'éloignement et de logement) pour des montants qui varient entre 35.000 et 50.000 F.CFA.

Selon le parti OBUTS, la mesure de fermeture de toutes les écoles par le gouvernement "comme réponse" aux revendications salariales des syndicats des enseignants, "est une preuve de plus du déficit de pertinence et de justice caractéristique du manque de vision et d'humanité du régime en place". "L'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de l'Etat aussi bien que des étudiants, a été constamment au cœur de toutes les revendications qui n'ont cessé de nourrir les fronts sociaux qui agitent la vie politique et sociale de notre pays depuis plusieurs années", souligne le parti d'Agbéyomé Kodjo dans un communiqué rendu public (...)

"OBUTS interpelle tous les acteurs impliqués dans le monde de l'éducation et de la formation à se mobiliser pour la reprise effective des cours afin d'éviter d'imposer une année blanche à notre jeunesse qui a déjà payé un lourd tribut dans la marche du Togo vers la démocratie et la justice", ajoute le communiqué.

Le ministre des enseignements primaire et secondaire Florent Badjam Maganawé avait invité les syndicats des enseignants à accepter la proposition du gouvernement, qui n'a pas les moyens de faire plus (...)

JUSTICE/BRUXELLES : 5 ANS DE PRISON POUR DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné vendredi dernier trois hommes impliqués dans un trafic international de cocaïne à des peines de 5 ans de prison avec sursis partiel, rapporte le site L'Avenir.

Les prévenus importaient la drogue depuis le Togo en les cachant dans des figurines africaines.

Après l'envoi d'une cargaison-test sous le couvert de chaussures Nike, trois transports de figurines africaines ont eu lieu. La douane a intercepté la troisième livraison en décembre 2009 et y a trouvé 67 kg de cocaïne. Une enquête longue de plusieurs mois a alors commencé et a mené en juin 2010 à l'arrestation des suspects.

Du côté de la Primature :

Après les intoxications verbales et intellectuelles, place aux rumeurs sur une possible nomination d'un nouveau Premier ministre

UNE CATÉGORIE de Togolais ne cessera jamais d'étonner et de montrer sa limite d'analyse, d'appréciation et de lecture de l'histoire politique non seulement dans notre pays mais aussi sur le continent.

Après avoir fait circuler l'information dans un premier temps comme quoi le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu serait décédé des suites d'une maladie bizarre, et ayant fini de spéculer sur son état de santé après la sortie médiatique du Gouvernement, voilà que les mêmes visionneurs limités dans leur champ d'action n'ont rien trouvé d'autres que de spéculer sur une prochaine nomination d'un nouveau Premier Ministre parce que Arthème Ahoomey-Zunu est malade. Comme si un chef de Gouvernement qui est avant tout un être humain ne peut ou ne doit jamais tomber malade ? Autrement dit, la souffrance du prochain est une joie et



Le Premier Ministre togolais Arthème Ahoomey-Zunu

fait la fierté d'une certaine catégorie de personnes oubliant au passage que nous sommes tous exposés à la maladie, à cet état de souffrance saisonnier.

Revisitons l'histoire politique de notre cher continent pour taire les intoxications

Il nous en souvient que le Président Aziz BOUTEFLIKA de l'Algérie a été malade pendant deux mois, mais la Cour constitutionnelle ni l'armée algérienne n'ont en aucun moment fait cas de sa destitution. Il en est de même en ce qui concerne le Président mauritanien qui a été victi-

me d'agression et qui a passé près de deux mois en France à Valls de Grace.

L'exemple le plus patent, c'est le cas de l'ancien président Béninois Nicéphore SOGLO qui, malade, est resté pendant longtemps à l'Hôpital au cours de son mandat à la tête de l'Etat Béninois sans que le Peuple Béninois ainsi que les institutions de ce pays ne s'acharnent sur lui pour une quelconque destitution.

Pourquoi le cas du Premier Ministre Togolais AHOOMEY-ZUNU préoccupe-t-il tant une catégorie de Togolais ? Parce qu'ils lorgnent du côté de son poste ? Au lieu de parler de son remplacement prions plutôt pour son prompt rétablissement comme l'a d'ailleurs fait le Chef de l'Etat lors du conseil des Ministres du mercredi dernier.

Cherchons à regarder plus loin que le bout de notre nez.

Crédo TETTEH

PLAN D'ACTION SECURITAIRE :

Le Togo opte pour une nouvelle politique sécuritaire face aux nouvelles formes de criminalité

LE TOGO a opté pour une nouvelle politique sécuritaire, afin de faire face efficacement aux nouvelles formes de criminalité: le blanchiment d'argent, la cybercriminalité, la piraterie maritime, etc...

Il s'agit d'un plan d'action stratégique sécuritaire élaboré par le ministère de la sécurité et de la protection civile, afin de répondre aux besoins de sécurisation des populations sur l'ensemble du territoire national.

Ce document qui couvre la période de 2013/2017, a été soumis mercredi dernier à un atelier à Lomé en vue de sa validation. Plusieurs hauts responsables de l'armée togolaise ont pris part à cet atelier dont les travaux ont été ouverts par le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame.

Selon ce dernier, le cadre juridique du dispositif de sécurité nécessite aujourd'hui d'être actualisé, en tenant compte de l'environnement sociopolitique et économique national et international.

"La recherche de solutions appropriées à la criminalité, engage mon département à se doter d'un document de planification devant permettre non seulement d'avoir une vue synoptique sur l'ensemble des actions à mettre en œuvre à court moyen et à long terme, mais aussi à servir de plaidoyer pour la mobilisation des ressources", a souligné le ministre.

"L'objectif général est de disposer d'un instrument qui puisse soutenir au mieux, la croissance économique et le déroulement activités du pays dans un environnement de sécurité renforcée. Cet instrument sera le sous-bassement d'une nouvelle politique sécuritaire, de protection des personnes et des biens fondés sur une approche holistique de la sécurité et de la protection civile sur toute l'étendue du territoire national", a indiqué Yark Damehame.

Ce plan d'action stratégique sécuritaire vise notamment à moderniser



l'appareil sécuritaire du Togo. Il s'inscrit dans la droite ligne de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), adoptée par le gouvernement le 29 Août dernier comme unique cadre de référence des interventions de développement du Togo pour la période

2013-2017.

Le plan d'action stratégique sécuritaire s'articule autour de cinq axes prioritaires: la protection des personnes et des biens, la sécurité intérieure de l'Etat, la coopération policière internationale, la gestion des flux migratoires et délivrance des documents de voyage et d'identification, et le développement des capacités du dispositif sécuritaire national.

"Ces domaines d'intervention sont déclinés en dix programmes désagrégés en vingt projets destinés à palier les carences du secteur où chacun des domaines ciblés est analysé à court et moyen terme", a précisé le ministre de la sécurité.

Selon des experts en sécurité, la criminalité a pris des dimensions

inquiétantes ces dernières années et se développe sous plusieurs formes dont les plus récentes sont notamment la cybercriminalité, le blanchiment d'argent et la piraterie maritime surtout dans le golfe de Guinée.

En 2012, environ 966 marins ont été attaqués dans cette zone. Au cours de la même année, 851 marins ont subi les mêmes attaques au large des côtes somaliennes, selon les récentes statistiques du Bureau maritime international (BMI).

Un "Centre de coordination maritime" sera bientôt opérationnel, structure initiée de commun accord par quatre pays de la sous-région: Bénin, Niger, Nigeria et Togo.

FORUM DES LEADERS DES MEDIAS D'AFRIQUE :

La 6ème édition de la messe des leaders des médias d'Afrique s'est tenue du 6 au 8 novembre dernier à Addis Ababa en Ethiopie

PLACÉE SOUS le thème " Les médias et la renaissance africaine ", la rencontre d'Addis Ababa a permis aux leaders des médias de réfléchir sur comment les médias d'Afrique peuvent-ils transformer le continent. Une occasion pour les professionnels des médias de dresser également le bilan des 50 dernières années pour mieux préparer les décennies à venir.

Pour les communicateurs présents au forum, la liberté de la presse va de pair avec la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance. Pour ces derniers, " une presse libre représente un antidote à la corruption ". Ils ont par la suite au cours des débats affirmé que dans plusieurs pays, des projets de loi sont à l'étude pour réduire la liberté de la presse et éviter la diffusion d'informations qui peuvent lutter contre ce fléau.

Les experts en droit des médias qui ont animé ce panel de discussion ont relevé le pourquoi les lois sur les



Amadou Mahtar Ba, Directeur général de l'Initiative des Médias d'Afrique

médias ont besoin d'être réformées.

L'autre grand rendez-vous d'Addis fut la Table ronde des Chefs d'Etats avant la clôture du Forum. Etaient présents le Vice président Kenya William Ruto, le premier ministre d'Ethiopie Hailemariam Desalegn, le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement Docteur Donald Kaberuka, la Présidente de l'Union Africaine, Docteur Nkosazama Dlamini-Zuma, le

Secrétaire exécutif des Nations Unies pour la Commission pour l'Afrique Docteur Carlos Lopes et le Directeur Général de l'Initiative des médias d'Afrique, Amadou Mahtar Ba.

Il s'était agi pour ces leaders de réfléchir sur la possibilité d'établir un climat

propice au développement des médias en Afrique, leur financement, leur éthique, leur innovation technologique et leur liberté.

Le Maroc abritera en 2014 la 7ème édition du Forum des leaders des médias d'Afrique (AMLF), une manifestation qui réunit des centaines de professionnels et opérateurs des médias d'Afrique et du monde. -

De notre envoyé spécial à Addis Ababa, Crédo TETTEH

Pour une meilleure gestion de ses ressources fiscales:

L'Etat opte pour l'Office Togolais des Recettes (OTR), une "réforme révolutionnaire"

COMMENT COLLECTIONNER plus efficacement ses ressources fiscales et financer son programme de développement économique et social ? L'Etat togolais a sûrement trouvé la bonne formule: l'Office Togolais des Recettes (OTR), une "réforme révolutionnaire" qui sera bientôt opérationnelle.



Adjé Otéth Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances

La structure a été présentée vendredi dernier aux journalistes lors d'une conférence de presse animée par le ministre des finances et de l'économie Adjé Otéth Ayassor. Les professionnels des médias ont été mieux outillés sur toutes les procédures mises en place pour la création de cet Office: les recrutements, la date d'entrée en fonction du responsable chargé de sa gestion, les critères de désignation, le budget de l'office etc...

L'OTR intègre les directions générales des douanes et des impôts au sein d'une structure unique. C'est un établissement public à caractère administratif, doté d'une autonomie de gestion administrative et financière.

La loi instituant cette structure a été votée à l'unanimité des députés le 10 décembre dernier. Elle entre actuellement dans sa phase opérationnelle avec

ment les plus pressantes: l'éducation, la santé, le droit à l'assurance maladie, le droit au logement, ou la promotion de l'emploi des jeunes, a souligné M. Ayassor.

Cette nouvelle structure permettra donc aux régies financières d'échanger plus rapidement leurs informations et de simplifier les procédures fiscales et douanières.

Elle permettra également une plus efficace collecte des ressources fiscales du Togo, donc une mobilisation de richesse pour le financement de son programme de développement social.

"Cette structure aura donc à procéder au recouvrement des impôts, des taxes et droits de douanes pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle est chargée de conseiller ou de représenter le gouvernement en matières fiscales et douanières, de promouvoir le consentement volontaire à l'impôt, de combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption et de produire des statistiques sur les recettes collectées. Le gouvernement veut aller de l'avant, nous avons des possibilités de mobilisation à l'interne. Il faut donc créer la richesse, ce qui nous permettra de la

redistribuer", a longuement expliqué M. Ayassor.

"Il est prouvé que l'office, tel qu'il est présenté aujourd'hui, est le meilleur pour tous, pour limiter de manière remarquable les opportunités de fraudes. Partout où nous sommes passés, l'office est perçu comme le plus performant contre la corruption, car l'argent liquide ne circulera plus. Ce sont des paiements électroniques qui seront adoptés", a-t-il poursuivi.

"Le Togo ne veut plus se contenter des appuis budgétaires, nous ne voulons plus tendre la main, il y a des niches fiscales dans notre pays. Si nous pouvons mettre en place un système qui attire le secteur informel vers le formel, nous arriverons à mobiliser les fonds", a martelé le ministre.

"Il s'agit de rationaliser et d'amener le contribuable à payer aisément ses impôts, afin de constituer une richesse redistribuable", a ajouté M. Ayassor.

Rappelons que cette réforme est expérimentée avec succès dans 15 pays africains. Ce modèle a fait ses preuves dans ces pays avec une hausse sensible des recettes, un meilleur consentement à l'impôt, moindre vulnérabilité à la corruption.

Economie: Oragroup SA lance son emprunt obligataire par appel public à l'épargne, garanti à 100%

ORAGROUP SA a lancé vendredi soir à Lomé, son emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 15 milliards de F.CFA lors d'un cocktail dans un grand hôtel de Lomé. C'est une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs personnalités dont des opérateurs économiques.

Cette cérémonie a été suivie d'une conférence de presse qui a permis aux professionnels des médias d'être mieux outillés sur les contours de l'opération.

La rencontre a été animée par Patrick Mestrallet (directeur général de Oragroup), Ferdinand Ngon (directeur général Adjoint Oragroup), Pierre Yaovi Sédjro (directeur général du Fonds de Solidarité Africain /FSA),

Mme Marie Odile Sène Kantoussan, directrice générale de la Compagnie de Gestion Financière et de Bourse (CGF Bourse) et Mensah Assigbi, directeur général de la Société de Gestion et d'Intermédiation du Togo (SGI-Togo).

Un emprunt obligataire est un instrument financier émis par une personne morale (entreprise, banque, Etat ou une organisation gouvernementale) qui reçoit en prêt, une certaine somme d'argent de la part des souscripteurs des titres.

L'emprunt obligataire est donc un titre de créance (c'est-à-dire qu'il représente une dette) remboursable à une date et pour un montant fixé à l'avance, et qui rapporte un intérêt.

Pour l'emprunt obligataire Oragroup, la période de souscription



s'étend du 30 octobre au 29 novembre prochain. Prix de l'obligation 10.000 F.CFA. La durée est de 6 ans (2013-2019).

Selon Mme Marie Odile Sène Kantoussan, l'emprunt obligataire Oragroup est un emprunt obligataire garanti à 100%, avec un taux très compétitif : 6,75 net, avec une cotation prévue sur le marché financier à travers la Bourse Régionale des Valeurs mobilières (BRVM) de l'UEMOA. Ce qui per-

mettra aux souscripteurs de pouvoir céder leurs titres s'ils veulent récupérer la liquidité.

"Les bénéficiaires de ces obligations au niveau du Togo, verront leur taux complètement défiscalisé: 6,75% net de tout impôt et les intérêts ne seront pas intégrés dans l'impôt sur les sociétés", a-t-elle souligné.

"Le risque est nul puisque nous ne sommes pas garantis par une performance (forte croissance et solidité financière importante), mais également des garants en première demande: la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la FSA", a pour sa part appuyé Patrick Mestrallet.

A en croire ce dernier, il y a la liquidité, la rentabilité et l'assurance: "Il n'y a aucun risque sur ce placement. Si vous trouvez mieux, il faut le dire".

Le capital social d'Oragroup est de plus 59 milliards de F.CFA au 30 juin 2013. Oragroup a requis la couverture de la BOAD (70%) et du FSA (30%), afin de rassurer les investisseurs.

"Cet appel public à l'épargne sera l'occasion pour notre Groupe de renforcer sa notoriété et de consolider notre rôle d'acteur dans le financement des économies de la sous-région", a souligné M. Mestrallet.

La levée des fonds permettra à Oragroup de boucler le financement de l'acquisition de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) à hauteur de 8,4 milliards de F.CFA et de compléter le remboursement intégral des prêts relais pris pour l'acquisition de la Banque Togolaise de Développement (BTD) à hauteur de 6,6 milliards de F.CFA, le coût de la transaction BTD étant de 9,6 milliards de F.CFA, le reliquat du coût de ladite transaction (soit 3,3 milliards de F.CFA) a été couvert par les augmentations de capital et la remontée des dividendes.

Rappelons qu'Oragroup SA est le holding du Groupe bancaire régional +Orabank+, présent dans 12 pays : Bénin, Gabon, Guinée, Mauritanie, Tchad et Togo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger et Sénégal).

Orabank est également partenaire des entreprises du secteur public et privé, des professionnels et organisations, mais aussi des particuliers.

Faure en France chez François

Suite de la page 2

tion particulièrement difficile.

La France qui n'avait jamais rompu complètement a été la première à reprendre sa coopération avec le Togo. Les deux pays sont engagés dans un partenariat traditionnel qui a surmonté l'épreuve du temps.

Au moment où le président Faure Gnassingbé s'appête à rencontrer François Hollande à l'Elysée, la coopération franco-togolaise vient de franchir tout juste le cap symbolique des cinquante années. C'est en effet le 10 juillet 1963 que le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise avaient signé les premiers accords de coopération.

Cette coopération qui s'est diversifiée au fil des ans s'effectue aujourd'hui le long de trois axes majeurs : la défense et la sécurité, l'appui au développement et le social.

En mars 2009, le Togo a été le tout premier pays africain à réviser son accord de défense avec la France, conformément aux nouvelles orientations définies par Paris.

Désormais, les relations entre les deux pays sont guidées par les principes de base que sont la transparence, la réciprocité, la concertation, le respect mutuel et la sécurité collecti-

ve.

C'est à travers ce cadre rénové et adapté au nouveau contexte international que le Togo et la France effectuent périodiquement des exercices mutuels d'entraînement à la manœuvre dans les eaux togolaises ainsi que des échanges d'expériences professionnelles. Le dernier exemple de ce type remonte à septembre 2013, lors de l'escale de la frégate de surveillance Germinal au port de Lomé.

Des exercices de simulation de lutte contre la piraterie maritime ont été également menés au large des côtes togolaises en mars 2013, lors de l'escale du bâtiment de protection et de commandement le Mistral.

La lutte contre le trafic des stupéfiants est devenue ces derniers temps un axe important de la coopération entre Paris et Lomé.

Le service de sécurité de l'ambassade de France au Togo s'est ainsi beaucoup investi pour le renforcement des capacités des gendarmes, policiers, douaniers et autres auxiliaires de justice togolais, en matière de conduite des auditions des trafiquants présumés.

Compte tenu des proportions importantes que prend la cybercriminalité, la Cellule cybercriminalité de la Direction centrale de la Police judi-

ciaire bénéficie régulièrement de modules de formation dispensés par des experts français.

La coopération au développement a pour principal canal d'intervention l'Agence française de développement (AFD).

Aujourd'hui, l'AFD intervient par délégation de fonds de l'Union européenne à travers le programme d'aménagement urbain du Togo (PAUT) qui vise à assainir les quartiers Est de la ville de Lomé, déclarés zones vulnérables en raison des fréquentes inondations qui y sont enregistrées.

L'AFD a subventionné le PAUT à hauteur de 8,5 milliards de FCFA (13 millions d'euros) notamment pour la lutte contre les inondations et la gestion des déchets solides.

Par ailleurs, l'Agence a financé, grâce à une convention signée en août 2011, l'exécution du Programme de développement communautaire des quartiers vulnérables urbains et périurbains de la capitale à hauteur de 3,3 milliards de FCFA (cinq millions d'euros). Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers et à faciliter leur accès aux services essentiels.

Les sujets de discussions ne manqueront pas entre Faure Gnassingbé et François Hollande.

REGIONAL/SEANCE DE TRAVAIL A LA CEDEAO SUR LE SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE FRANCE ET D'AFRIQUE PREVU EN DECEMBRE A PARIS

Le président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, a eu le lundi 4 novembre 2013 à Abuja une séance de travail avec une importante délégation française conduite par Hugo Sada, conseiller spécial du chef de l'Etat français pour le sommet sur la paix et la sécurité, prévu en décembre prochain à Paris.

Le sommet, qui devrait rassembler l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement africains autour de leur homologue français, traitera en particulier des problèmes de paix et de sécurité, et dans le cadre de sa préparation, il a été jugé souhaitable d'avoir les concertations les plus élargies avec l'ensemble des acteurs importants sur ces questions.

Les communautés régionales étant des acteurs déterminants sur ces questions, comme l'ont clairement montré les crises récentes, la CEDEAO se révèle "un acteur qui joue un rôle absolument décisif sur l'ensemble des questions de paix et de sécurité, sans parler des questions économiques qui seront également abordées au sommet", a déclaré M. Sada à l'issue de la rencontre.

"Nous avons pu, avec le président, aborder de manière très concrète les différents volets de l'ensemble de la problématique de paix et de sécurité. Les initiatives de la CEDEAO sont très nombreuses, et l'objectif de ce sommet, qui doit jouer un rôle déterminant dans la manière dont va évoluer l'engagement de la France pour la paix et la sécurité en Afrique, sera un rendez-vous qui prendra en considération ces initiatives de la CEDEAO, qui sont maintenant des références, sur la sécurité maritime, sur la gestion des crises, sur les grands trafics, sur la préparation des capacités africaines dans la sous-région", a-t-il ajouté.

Le conseiller spécial du président François Hollande pour le sommet de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique s'est enfin félicité du caractère positif de sa séance de travail avec le président Ouédraogo, qui a eu lieu au siège de la Commission de la CEDEAO, la jugeant "extrêmement fructueuse et très concrète sur les perspectives qui seront abordées" à Paris.

ECONOMIE-COTON/LE MANUEL DE PROCEDURE DE GESTION DE LA QUALITE DU COTON TOGOLAIS VALIDÉ VENDREDI A KPALIMÉ, APRÈS TROIS JOURS DE CONCLAVE

Les acteurs de la filière cotonnière togolaise ont achevé vendredi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), un conclave de trois jours, à l'issue duquel le manuel de procédure de gestion de la qualité du coton togolais a été validé.

C'est un conclave au cours duquel les dispositions techniques ont été également prises pour faciliter l'achat du coton graine auprès des producteurs. Yosso Hodabalo, Président du Conseil d'Administration de la Fédération des Groupements de Producteurs de Coton (FGPC), Dr Kokou Djagni, directeur général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et Mlle Adjoa Tinaka, représentant le préfet de Kloté étaient présents à la cérémonie de clôture.

Selon le directeur général de la NSCT, cet atelier qui vient de s'achever est placé sous le "signe de la qualité du coton graine que nous produisons. Le coton n'est pas utilisé au Togo, il est exporté. Nous vendons beaucoup plus la qualité, tel est l'état dans lequel se trouve le coton que nous mettons sur le marché".

"Le coton togolais a déjà une renommée, c'est un coton de bonne qualité. Nous voulons aller encore un peu plus loin en arrivant jusqu'à avoir un coton certifié ISO, c'est-à-dire avec des caractéristiques précises", a-t-il souligné...

Pour le Président du Conseil d'Administration de la FGPC, Yosso Hodabalo, le manuel validé, permettra la certification du coton togolais ISO 9001

ZOZO

40È ANNIVERSAIRE DE LA BOAD: CONFÉRENCE-DÉBAT VENDREDI DERNIER À LOMÉ POUR MARQUER LE DÉBUT DES FESTIVITÉS

1973-2013 : déjà 40 ans d'activités pour la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). L'apothéose des manifestations prévues dans le cadre de cet anniversaire est prévue les 13 et 14 novembre prochain à Lomé où les chefs d'Etats membres de l'Union seront présents. Le vendredi dernier, une grande conférence-débat a été animée dans les locaux de la Banque à Lomé pour annoncer les couleurs. Axée sur le thème : "1973-2013, 40 ans d'interventions de la BOAD: bilan et perspectives", cette conférence a vu la participation de plusieurs personnalités dont le ministre togolais des finances Adjé Ayassor et Mme Khardiata Lo Ndiaye, Représentante Résidente du PNUD au Togo. Plusieurs cadres de la banque, ainsi que des opérateurs économiques et de professionnels des médias ont également assisté aux débats.

Bassary Touré vice président de la BOAD a, dans un bref exposé, présenté la banque. Selon lui, la BOAD a mis en place depuis 2009, un plan stratégique qui vise quatre objectifs: faire de la banque un instrument stratégique des Etats en matière de financement des infrastructures de base, de l'agriculture et de l'environnement, constituer un partenaire de choix pour les entreprises et un leader régional en matière de financements innovants, promouvoir des partenariats au profit de la sous région et jouer un rôle structurant dans le développement du marché régional des capitaux et enfin dynamiser la mobilisation de ressources tant concessionnelles que de marché au bénéfice des économies...

EDUCATION: UN BÂTIMENT NEUF POUR LE CEG AGBONOU/CAMPEMENT À ATAKPAMÉ, DON DE LA NSCT



Inauguration du nouveau bâtiment scolaire

La Nouvelle Société Cotonnaire du Togo (NSCT) a fait don d'un bâtiment scolaire au Collège d'Enseignement Général (CEG) Agbonou / Campement à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé créé en 2008 avec un effectif de 1.048 élèves dont 504 filles.

D'un coût global de 19 millions de F.CFA, ce bâtiment comporte quatre salles de classes, un bloc administratif et une salle des professeurs. Les parents d'élèves ont également contribué à la réalisation de ce joyau à hauteur de 10%. Ce bâtiment remplace des appartements de fortune qui abritaient les élèves.

Selon Guido Hilaire Koba président de l'Association des Parents d'Elèves (APE), le rêve des populations d'Agbonou est devenu réalité : "Nous voici devant ce bâtiment qui a transformé notre rêve en réalité. C'est le lieu de renouveler aux autorités de la NSCT et aux cotonculteurs, notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour ce geste magnanime qui restera toujours gravé dans la mémoire des bénéficiaires".

Pour les responsables de la NSCT, ce geste répond à trois soucis majeurs : être plus proche de sa population d'implantation, remplir sa responsabilité sociale et enfin contribuer à l'éducation de la jeunesse.

Rappelons que la NSCT a été créée, suite à la dissolution en Conseil des ministres le 23 janvier 2009, de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO), secourue notamment par la mauvaise gestion. C'est une société d'économie mixte où l'Etat togolais détient 60% des parts, les 40% restant revenant aux producteurs de coton.

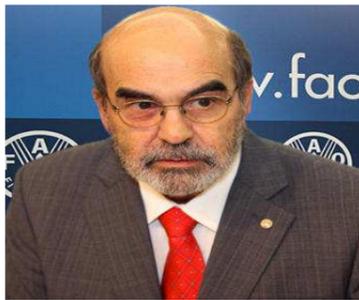
Sécurité alimentaire:

"Le Togo a beaucoup amélioré sa performance par rapport à 2012", selon le Directeur général de la FAO José Graziano da Silva

LE TOGO a beaucoup amélioré sa performance par rapport à l'année dernière en matière de sécurité alimentaire, a affirmé mercredi dernier à Lomé, José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé.

Arrivé mardi dernier dans l'après-midi dans le cadre d'une tournée ouest-africaine, José Graziano da Silva a été reçu au Palais présidentiel à Lomé par le président togolais, rencontre au cours de laquelle les deux hommes ont fait le tour des programmes initiés par le Togo dans le secteur agricole, ainsi que des efforts fournis par le gouvernement ces dernières années en matière de sécurité alimentaire.

Le haut responsable avait à ses côtés, le ministre togolais de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Colonel Ouro-Koura Agadazi et le représentant de la FAO au Togo Antonio Isaac Monteiro. "Le Togo a beaucoup amélioré sa performance en matière de sécurité alimentaire. Les données en 2013 sont beaucoup mieux par rapport à celles de 2012, quand le pays a été décoré par la FAO", a déclaré à des journalistes



José Graziano da Silva, DG FAO

José Graziano da Silva à la fin de son entretien avec Faure Gnassingbé.

La FAO a décerné le 16 juin dernier (lors de la 38ème session de l'Institution) au chef de l'Etat togolais, une distinction pour les "progrès exceptionnels réalisés par le Togo en matière de lutte contre la faim et la malnutrition".

La distinction lui a été décernée par l'agence onusienne lors d'une cérémonie au cours de laquelle, le Togo a été "chaleureusement félicité pour avoir réussi à atteindre dans les délais fixés par la Communauté internationale, l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD N°1).

Selon la FAO, le Togo fait partie des pays qui ont enregistré des "résultats spectaculaires" en matière de lutte contre la faim et la malnutrition, car le nombre de personnes sous-alimentées a été réduite de

moitié de 1990 à 2012, la prévalence de la sous-alimentation sur le territoire national passant de 32,8% à 16,5% pour la même période.

Pour le Directeur de la FAO, les stratégies doivent être maintenant mises en place par le gouvernement togolais pour que les petits producteurs puissent augmenter leur productivité. Il a énuméré quelques pistes notamment l'amélioration des semences (qui sont fondamentales pour la productivité), la qualité de l'irrigation et la nécessité de changement de génération par rapport à la propriété foncière.

Il a réaffirmé la volonté de la FAO à assister le Togo pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le monde rural. "J'étais d'accord avec le président de la République pour qu'il donne plus de priorité au programme +faim zéro+ pour donner l'opportunité aux familles du monde rural d'avoir la capacité de promouvoir l'achat et la consommation des produits locaux", a souligné José Graziano da Silva, ajoutant que cette stratégie amènera les familles du monde rural à promouvoir la scolarisation des filles.

Notons que +Défi Faim Zéro+ a été lancé par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à la Conférence de Rio+20.

"Le combat contre la faim doit

être mené à la fois aux niveaux local et mondial. Il est désormais reconnu qu'il faut améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et renforcer l'intégration et la coordination des mesures en exploitant les synergies", avait déjà martelé José Graziano da Silva dans une Tribune publiée le mercredi dernier, intitulée: "La seule réponse possible à la faim".

Lomé est la dernière étape de sa tournée, après Cotonou. Il a bouclé sa visite mercredi soir, après une séance de travail avec des cadres de trois ministères: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le Ministère de l'Équipement Rural (MER). Il a également échangé avec des acteurs du secteur privé et de la société civile dans le secteur agricole.

Rappelons que la FAO dont le siège est basé à Rome, est présente dans plus de 130 pays. Le programme de travail de la FAO est financé par les contributions obligatoires et volontaires. Les contributions obligatoires sont les quotes-parts des Etats membres fixées par la Conférence biennale de la FAO. Le budget ordinaire de la FAO pour l'exercice 2012-2013 s'élève à 1 milliard de dollars.

AGRICULTURE : Lancement officiel ce jeudi 14 novembre à Kara de la nouvelle campagne d'achat de coton-graine 2013/2014

LE LANCEMENT officiel de la campagne d'achat du coton-graine 2013/2014 aura lieu le 14 novembre prochain à Kara (environ 420 km au nord de Lomé), les préparatifs pour cette étape ont démarré depuis octobre. Le cotonnier arrive à maturité et les récoltes ont commencé dans certaines régions, selon le bulletin mensuel d'information de la Nouvelle Société Cotonnaire du Togo (NSCT).

Démarrée depuis le 23 mai dernier, la campagne de production cotonnière a connu un début difficile avec des pluies rares et inégalement réparties sur toute l'étendue du territoire, entraînant un décalage des travaux d'entretiens culturels et de traitement phytosanitaire. Cette situation climatique s'est quelque peu améliorée et l'état végétatif des cotonniers semble redonner confiance. Les préparatifs pour l'achat ou la commercialisation du coton-graine ont commencé depuis octobre avec les travaux d'aménagement des pistes d'accès aux marchés d'achat, la mise aux normes des instruments (les balances et les bascules) devant servir au pesage du coton sur les marchés du coton, celles servant à peser les camions à leur entrée à l'usine, le coton après leur mise en balle et les balles au moment de leur stockage dans les entrepôts.

On assiste également à la confection et la certification des boîtes standards (boîtes contenant des échantillons classés selon la qualité : 1er ou 2ème choix.

Cette classification tient compte aussi bien de la propreté de la fibre



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Elevage, de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que de sa longueur). Ces mesures interviennent dans la qualité de la longueur de la soie, ce qui est important pour la valeur de la fibre sur le marché.

Notons que la recherche cotonnière a permis la création de variétés performantes et adaptées, suite à l'é-

laboration et l'adoption de techniques culturales appropriées et d'une parfaite connaissance des ravageurs du cotonnier.

Les différentes recherches ont permis la mise sur le marché, d'une variété de cotonniers (Mono, Allen, Bou, STAMF, STAM) qui sont adoptées par plusieurs pays de la sous-région.

Ces variétés ont permis une nette amélioration du rendement du coton graine au champ. Sur le plan agronomique, les recherches ont permis la détermination des différentes formules d'engrais et leurs dates d'application, ainsi que la recommandation des herbicides et leur mode d'application.

Une protection phytosanitaire, tenant compte du type de ravageur du cotonnier par région du pays, ainsi que le nombre et les périodes de traitements par région ont été mis en place.

La multiplication des semences se fait à partir des semences noyau de la variété créée, afin de garder la pureté génétique pour maintenir la performance de la variété retenue. Dans cette démarche qualité, un Manuel de procédure de gestion de la qualité du coton togolais a été validé vendredi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé) lors d'un atelier de trois jours. Ce manuel permettra la certification ISO-9001 version 2002 de la fibre togolaise.

AGRICULTURE:

Les Cadres Diplômés de l'Institut National de Formation Agricole se regroupent en association (ACDI)

L'Association des Cadres Diplômés de l'Institut National de Formation Agricole (ACDI) a été officiellement portée sur les fonts baptismaux samedi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), par les anciens étudiants dudit institut lors d'une Assemblée Générale Constitutive.

L'ACDI a été créée en janvier 2010 à Sokodé lors d'une rencontre des cadres dudit Institut venus de toutes les régions du Togo.

C'est l'amphithéâtre dudit institut qui a servi de cadre à cette rencontre à laquelle ont pris part Ephrem Tsikplonou, secrétaire général de la Confédération Générale des Cadres du Togo (CGCT) et ancien directeur des Etudes à l'INFA de Tové et Kokou

Atèwetchinè Békéti, directeur général de l'INFA de Tové.

Dr Awou Otèko Apédo, Préfet de Kloto, Togui Gbago V, ancien directeur de l'Enseignement et de la Formation Agricole (DEFA, ancienne appellation de l'INFA de Tové) et chef de canton de Yokél étaient aussi présents.

Cette Assemblée générale a permis aux anciens étudiants de l'INFA de Tové d'examiner et d'adopter les textes juridiques et d'élire les membres des organes de gestion de leur association. Un bureau de 9 membres présidé par Kodjo Tomé a été élu pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

"La priorité de l'ACDI est de promouvoir l'épanouissement et le bien-être socioprofessionnel de ses mem-

res, d'œuvrer pour la promotion de l'agriculture et de l'environnement et de promouvoir une formation de qualité à l'INFA de Tové. L'Association a également pour mission d'accompagner les jeunes étudiants qui sortent de cet institut dans l'entrepreneuriat agricole", a confié Kodjo Tomé.

Selon ce dernier, l'agriculture est le moteur de développement économique du Togo et la formation qui est donnée à l'INFA de Tové offre beaucoup d'opportunités pour les jeunes étudiants dans la fonction publique et dans le secteur privé.

M. Tomé a invité les jeunes étudiants qui ont un goût à l'auto-emploi, à embrasser cette formation qui leur donne beaucoup d'ouvertures pour leur insertion socioprofessionnelle.

Invité de la semaine ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU TOGO

"Le Togo demeure bien sûr dans le cercle des priorités géographiques de la France pour la coopération au développement"

Au Togo, diplomatie rime désormais avec développement. C'est ce qui ressort de la déclaration de politique générale que le Premier ministre M. Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a présentée le 18 septembre 2013, devant les députés de la cinquième législature.

Le concept de "diplomatie du développement" cher au Président Faure Essozimna Gnassingbé comporte désormais deux volets importants : la consolidation des partenariats traditionnels et une plus grande ouverture en direction des pays émergents. Cela tombe bien car pour ce qui est du premier volet, le gouvernement français a décidé à l'issue de la réunion du Comité interministériel de la coopération au développement (CICID) qui s'est tenue le 31 juillet à Paris de maintenir le Togo dans le cercle des priorités géographiques de la France. Les relations sont donc au beau fixe comme nous l'a confirmé l'Ambassadeur de France au Togo Son Excellence Monsieur Nicolas Warnery au cours d'un entretien au Magazine de la Présidence togolaise "Les Deux Palais". Lisez!



Nicolas Warnery, Ambassadeur de France au Togo

Il est annoncé une rénovation de la politique de coopération au développement de la France. A quoi cela correspond-il ?

Les décisions que vous mentionnez sont venues renforcer formellement les grandes lignes qui guident la coopération de la France au développement. La dernière session du CICID - qui ne s'était pas réuni depuis 2009 - a ainsi articulé le cadre de la coopération au développement autour de 4 axes principaux :
- En premier lieu, le CICID a précisé les priorités qui doivent guider les politiques et programmes de l'ai-

de française au développement.

- Ensuite il y a une volonté affichée de renforcer la cohérence des politiques publiques avec des objectifs de développement tels que l'égalité homme/femme, l'accès à l'éducation, à la santé.

- Le CICID a également rappelé la nécessité de renforcer la coordination de l'ensemble des politiques de développement.

- Enfin l'accent a été mis sur la poursuite de la recherche de l'efficacité et de la transparence des politiques de développement.

Quelle sont les priorités ainsi définies ? Quelles perspectives offrent-elles à la coopération au développement entre Paris et Lomé ?

Suivant la ligne directrice tracée par le CICID, le gouvernement a décidé de concentrer, à partir de 2014, la moitié de ses dons et les deux tiers de ceux de l'AFD à la

coopération au développement avec les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne.

Le Togo demeure bien sûr dans le cercle des priorités géographiques de la France pour la coopération au développement. Toute la gamme des instruments de financement -dons, prêts et subventions- pourront être déployés à cet effet. En guise de spécificité dans le cas du Togo, il faut signaler que l'amélioration du cadre de viabilité de la dette publique permet désormais de recourir aux prêts souverains à taux concessionnels. Cela offrira plus de flexibilité aux acteurs pour le montage de certains dossiers de financements. Les domaines prioritaires, rejoignent ceux que le Premier ministre du Togo a énoncés lors de la présentation de son programme de gouvernement à l'assemblée nationale. Une stratégie de développement axée sur le genre. Le soutien à l'agriculture comme moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire. La promotion de l'accès à l'éducation. Le renforcement des actions dans le domaine de la santé. La pro-

tection de l'environnement. La transparence dans les industries extractives. Les priorités de notre action sont, bien entendu, définies en étroite coordination avec les autorités togolaises.

Monsieur l'Ambassadeur, la France, tout comme le Togo, évolue au sein de grands ensembles. Le plus représentatif, l'Union européenne entretient elle-même des liens de coopération similaires avec le Togo, de même que les autres Etats qui la composent. Dans ce contexte, n'y a-t-il pas des risques pour une coordination efficace des programmes de développement ?

L'expérience a établi que nous avons besoin d'aller vers une coordination accrue des bailleurs au service du développement dans nos pays partenaires. Le principe de l'efficacité de l'aide est admis par tous. En tant que membre de l'Union européenne, la France participe à la programmation conjointe qui permet de décliner l'ensemble de l'aide dans une vision globale.

Au Togo, l'exercice a été lancé fin 2012 entre la délégation de l'Union européenne, l'Allemagne et la France. Cet exercice nous permettra de mieux nous coordonner et ce dès 2014 et d'éviter à la fois la dispersion et la redondance de nos actions. FIN

Source : Les Deux Palais, Magazine de la Présidence de la République Togolaise / Trimestre 3-N°0002.

Zozo

COOPERATION / L'UE VA DÉBLOQUER 142 MILLIARDS DE F.CFA POUR LE TOGO AU COMPTE DU 11ÈME FED POUR LA PÉRIODE 2014-2020



Nicolas Berlanga-Martínez, nouvel Ambassadeur et chef de Délégation de l'UE au Togo

Environ 142 milliards de F.CFA (216 millions d'euros) seront débloqués par l'Union européenne (UE) en faveur du Togo pour la période 2014-2020 au titre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED), a annoncé jeudi dernier lors d'une conférence de presse Nicolas Berlanga-Martínez, nouvel Ambassadeur et chef de Délégation de l'UE au Togo.

L'aide européenne au Togo s'est alors accrue de 70% par rapport au montant alloué initialement lors de la programmation du 10ème FED (2008-2013).

Pour le 11ème FED, l'UE a doublé son aide au développement pour l'Afrique de l'Ouest. L'annonce avait été faite la semaine dernière lors du séminaire de programmation tenu à Bruxelles avec la participation des représentants des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Togo avait été représenté par le ministre de la planification Mawussi Semodji.

Selon Nicolas Berlanga-Martínez, les débats enrichissants ont débouché sur l'engagement de l'Union européenne à doubler les ressources dédiées à la coopération régionale pour la période 2014-2020 par rapport à celles de la période 2008-2013, à hauteur de 1,2 milliard d'euro.

"De ce montant, il y a été décidé que: (i) 25% des ressources seront dédiés aux questions de sécurité, de paix et de stabilité régionale, (ii) 50 % à l'intégration économique et l'aide au commerce (y compris les infrastructures) et (iii) 25 % à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles", a-t-il souligné.

"L'annonce la plus percutante est la forte augmentation de 70% de l'enveloppe nationale par rapport au montant initial pour la période précédente: 216 millions d'euro, pour la période 2014-2020", a-t-il indiqué.

"Ce n'est pas un chèque en blanc, c'est une enveloppe dédiée à la bonne gouvernance, au processus de décentralisation, à la réforme de la justice etc", a averti M.Berlanga-Martínez.

TOGO : VERS LA FIN DE LA GABEGIE FINANCIÈRE À LA FTF ?

En moins de quarante huit heures de séjour, le N° 2 de la FIFA semble avoir trouvé avec les autorités togolaises, la formule pour remettre le football togolais sur les rails. Reste à voir comment tout cela sera traduit dans les actes. Fait inhabituel, dimanche 10 novembre, le Secrétaire général de la FIFA Jérôme Valcke, accompagné de Thierry Regenass, directeur du département des Associations membres et développement, et de Federico Addiechi, chef du département Responsabilité sociale de la FIFA, débarquent à Lomé par Jet privé dans l'ignorance totale de président de l'association nationale, la Fédération Togolaise de Football (FTF). Le temps que Gabriel Améyi qui était chez lui à Womé, ne se rende compte, les jeux semblent déjà faits.

La délégation de la FIFA a eu une séance de travail avec le Directeur de cabinet du Premier ministre et des décideurs des finances et des sports, puis rencontrer le Chef de l'Etat, sans le président de la FTF. Ce dernier accouru à la rencontre du N°2 de la FIFA juste à son départ pour l'aéroport, n'a eu droit qu'à un petit temps pour échanger les civilités, pas plus. Jérôme Valcke, visiblement satisfait des échanges avec les autorités togolaises, va indiquer à la presse, que sa visite vise à trouver avec les autorités togolaises, les voies et moyens pour assainir la gestion à la FTF et remettre le football togolais sur les rails.

Le feuilleton de la gestion compromettante des fonds de la FIFA destinés au "Programme de relance des compétitions" au Togo est passé par plusieurs étapes. Après des sommations à l'endroit de Gabriel Améyi en vue qu'il produise des justifications d'une partie importante des dépenses en vain, la Commission des finances de la FIFA a décidé en décembre 2012, de retirer la signature à Gabriel Améyi, sur le compte du projet. C'est l'étape de la mise sous tutelle de la FTF, avec le cabinet d'audit KPMG, comme caution.

Mais tout ceci ne suffit pas à discipliner un tant soit peu, le président Gabriel Améyi dans sa gestion. De nombreuses recommandations telles les contrats du personnel, le recrutement d'un Directeur technique national, l'organisation des compétitions de jeunes, et féminines et surtout le championnat D2, sont restées lettres mortes, pendant que la FTF dans de nombreuses lettres adressées à la FIFA, ne cesse de "quémander" des fonds spéciaux.

Selon les indiscrétions, après ce passage de cette importante mission de la FIFA, on s'avance vers la mise en place d'un comité intérimaire dont la durée pourrait être de deux ans. Trois noms circulent pour prendre les commandes de ce comité, qui devrait bénéficier du soutien inconditionnel du pouvoir. Sommes-nous en passe de sortir de la crise dans le football ? Telle est la question que se posent de nombreux observateurs (...)

CULTURE/MUSIQUE :

Le premier album de Bibi Reine déjà dans les bacs

L'ARTISTE de la chanson togolaise Bibi Reine a eu son baptême de feu samedi dernier avec la sortie de son premier album intitulé "BOBA" qui signifie, "Les voyageurs".

Composé de 8 titres, ce nouvel album a été chanté en Tem, Ewé et en Français. Selon Bibi Reine, son premier bébé véhicule les problèmes sociaux, l'amour, le bonheur et notre quotidien.

"Avec cette sortie, j'attends faire une grande promotion pour gagner le cœur des amoureux de la musique togolaise. Ça a été toujours un rêve pour moi et je viens de le réaliser ce jour. Il y a longtemps que je luttai pour faire carrière dans la musique togolaise. Cela n'a pas été facile puisque je venais d'une famille musulmane et vous comprenez. Mon papa n'est pas ici ce soir, car il



ne veut pas que je chante, mais nous tous nous ne pouvons pas être dans un bureau, ni tous au marché. Chacun à son destin, une mission à accomplir. Alors j'ai accompli ma mission aujourd'hui", a déclaré l'artiste aux journalistes.

Elle a reconnu les difficultés ren-

contrées, car pour elle, le début de chaque chose est difficile, mais quand l'Homme perce, il y arrivera.

Il est à préciser que Bibi Reine est la deuxième artiste féminine à faire la promotion de la culture TEM après Bella Bellow. C'est dans ce sens que Me Tchassona Traoré Mohamed, président du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD, opposition), présent au lancement de l'album a déclaré: "C'est

TERRAIN RURAL A VENDRE

Le terrain indiqué se trouve au lieu dit Atchavé (Préfecture de ZIO), sur la route de Gblinvié à moins de 10 km à l'Ouest de Tsévié.

La surface est de cinq (05) hectares à un prix intéressant.

Contacts : 91 91 35 89 ou 97 28 33 70

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.

Prochaine parution le mardi 19 Novembre 2013

Nos remerciements aux agences savoirmews, affreepress et republicoftogo pour leur collaboration

Visitez le site www.lemedium.info

4th ERERA REGIONAL REGULATORY FORUM



Theme
**Fast-Tracking the ECOWAS
Regional Electricity Market :
The Regulatory Issues**

Date : November 20th - 21st , 2013

**Venue : The Kairaba Hotel
Banjul , The Gambia**

Email: info@erera.arrec.org

AFREEBIZZ

Première boutique en ligne
www.afreepress.info tél: 22 43 03 79 - 90 00 47 62

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en Continu 24/24H

Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50

E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
Marquage et Impression des Supports de communication
Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)

A coté du commissariat du 5^{ème} arrondissement

BP : 5022 Lamé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr